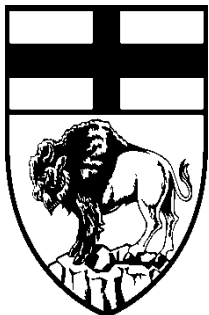


Lundi 4 décembre 2023



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 11
ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la *ministre* FONTAINE

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur les allocations d'aide du Manitoba/The Manitoba Assistance Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. SCHULER

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le ministre SALA

(N° 3) — *Loi modifiant la Loi de la taxe sur les carburants (période d'exonération de la taxe sur les carburants)/The Fuel Tax Amendment Act (Fuel Tax Holiday)*
(amendements [3] — M. le ministre SALA)

DEUXIÈME LECTURE

M. le premier ministre KINEW

(N° 4) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi et la Loi d'interprétation (Journée du chandail orange)/The Employment Standards Code Amendment and Interpretation Amendment Act (Orange Shirt Day)*

M^{me} la ministre CABLE

(N° 5) — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M. EWASKO

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur les emblèmes du Manitoba (désignation de la pierre provinciale)/The Manitoba Emblems Amendment Act (Provincial Stone)*

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le lundi 4 décembre 2023, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.
